



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du sport

Question écrite n° 91044

## Texte de la question

Mme Valérie Lacroute attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur les inquiétudes que soulèvent les baisses des crédits pour le sport en 2016. Pour la quatrième année consécutive, les crédits du Centre national pour le développement du sport (CNDS) diminuent, passant de 270 à 264 millions d'euros. Au regard du travail mené par le monde sportif auprès des associations et pour le recrutement d'éducateurs et apprentis dans les métiers du sport, cette baisse paraît contradictoire avec les intentions affichées par le Gouvernement en matière de lien social et d'emplois. Les installations sportives de proximité sont les autres victimes collatérales du projet de loi de finances, avec une baisse programmée des crédits dédiés aux subventions à la création ou à la rénovation d'équipements. Il s'agit d'une double peine pour les communes, qui possèdent plus de 80 % du parc sportif français avec 200 000 installations, et qui doivent déjà faire face à une diminution drastique des dotations de l'État, les obligeant à reporter voire annuler leurs projets de création ou de mise aux normes d'équipements parfois vieux de 30 ans. En outre, certains préfets continuent de bloquer de nombreux projets de proximité en refusant de les subventionner sur la dotation d'équipement aux territoires ruraux. Si les communes ne peuvent plus investir dans la décennie à venir pour au moins maintenir leurs équipements au niveau actuel, le nombre de pratiquants et de licenciés diminuera inexorablement, un comble au moment où le Gouvernement communique sur les bienfaits du sport pour la santé, le lien social et l'intégration. La Cour des comptes ayant estimé à 21 milliards d'euros le coût de rénovation du parc sportif français, elle lui demande quelles mesures concrètes il compte prendre pour aider financièrement les collectivités locales à rénover leurs équipements sportifs. Elle lui demande également s'il envisage notamment de rendre éligibles ces projets de rénovation au fonds d'investissement pour les collectivités locales de 1 milliard d'euros récemment annoncé par le Président de la République.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Valérie Lacroute](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 91044

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Ville, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 novembre 2015](#), page 8146

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)